

2018

Bulletin d'informations
municipales N 4



Le mot du maire

Tout d'abord, je vous propose une rétrospective de l'année qui vient de s'écouler.

La communauté d'agglomération du Pays Basque (CAPB) est officiellement née le 1er janvier 2017. La nouvelle intercommunalité réunit les 158 communes du territoire, et représente près de 300.000 habitants. Une page nouvelle de l'organisation territoriale du Pays Basque est aujourd'hui en construction. Au 1er janvier 2017, toutes les compétences et les ressources (humaines, matérielles, financières) des anciennes intercommunalités ont été transférées à la CAPB : les transports publics, la transition énergétique, l'aménagement du territoire, l'économie, le tourisme, l'agriculture, ou la politique linguistique et culturelle. Nous nous sommes engagés avec Bernadette POCHELU (1^{ère} adjointe) à travailler au sein de deux commissions qui nous tiennent à cœur : l'agriculture et le tourisme.

Au niveau de la commune, je vous propose de découvrir à travers ce bulletin les actions menées et les investissements réalisés en 2017. J'en profite pour remercier toutes les instances publiques qui ont largement participé au financement de ces travaux. Ainsi, malgré la baisse des dotations de l'état, nous pouvons continuer à améliorer nos infrastructures et ce sans toucher à l'imposition des ménages de la commune.

Je suis également très heureux de constater l'augmentation constante des effectifs en maternelle ces dernières années. A la rentrée scolaire de septembre, nous avons compté 10 nouvelles inscriptions qui confirment l'installation de jeunes couples dans notre commune.

Enfin, je tiens également à remercier tous les acteurs et les associations de la commune qui proposent des événements riches et variés tout au long de l'année : fête des écoles, fêtes du village, Fête Dieu, escapade en Arberoue, tournoi de pelote, de quilles, de belote, course des collines, ateliers « mémoires » et « Bien vieillir », conférences débats, repas de quartiers et j'en oublie ...Tous ces événements contribuent à lutter contre l'isolement social, à développer des échanges entre les générations, à favoriser l'intégration des nouveaux arrivants, à susciter de nouvelles solidarités entre habitants et facilitent aussi l'implication et la participation de chacun dans la vie locale. Je ne peux que m'en réjouir et je vous en félicite.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous, nos vœux les plus chaleureux de bonne et heureuse année 2018. Nous formulons également les mêmes vœux pour notre commune, en souhaitant vivement que le « bien vivre ensemble » à Donamartiri reste le fondement de nos échanges et de nos relations. Pour débiter cette nouvelle année dans la convivialité, nous vous invitons à la cérémonie des vœux le dimanche 28 janvier à la salle Bil Etxea qui sera suivie du verre de l'amitié.

BONNE ANNEE 2018 !

Infos pratiques :

Horaires d'ouverture mairie: Mardi: de 8H30 à 12H30 et de 13H à 18H
Vendredi: de 8H à 12H30 et de 13H à 16H30
Mairie: 05 59 29 52 27 ou mairiearberoue@orange.fr

Antton Larraburu: 06 25 26 84 17
Bernadette Pochelu: 07 60 01 10 65
Alain Armendariz: 06 84 80 49 08
Mathias Mirande: 06 50 71 30 61
Résultats de l'enquête de recensement
de la population : 328 habitants



Budget

Section de fonctionnement

DEPENSES (€)		RECETTES (€)	
Charges à caractère général (eau, EDF, assurances, voies et réseaux...)	60 960	Atténuation de charges	13 200
Charges de personnels	69 500	Impôts et taxes	132 000
Autres charges de gestion (indemnités, contribution organismes)	26 340	Dotations et subventions (dotation forfaitaire, solidarité rurale)	68 700
Charges financières	6 500	Revenus immeubles	41 000
TOTAL DEPENSES	163 300	TOTAL RECETTES	254 900

Section d'investissement

DEPENSES (€)		RECETTES (€)	
Acquisition matériel (vaisselle et frigo salle communale, chaises école, panneau d'affichage bibliothèque etc...)	3 100	Remboursement TVA	33 700
Voirie	44 200	Subvention voirie communale	26 100
Bâtiments communaux (école/salle/logements communaux)	18 000	Subvention bâtiments communaux	72 100
Emprunt (Commune +SDEPA)	20 200		
TOTAL DEPENSES	85 500	TOTAL RECETTES	131 900

4 taxes directes locales	Taux année 2016	Taux votés en 2017	Bases d'imposition 2017	Produits 2017
Taxe d'Habitation	16.29	10,71	269 200	28 831
Taxe Foncière Bâti	8.00	9,65	188 800	18 219
Taxe Foncière non Bâti	25.27	27,34	27 100	7 409
C.F.E	26.90			
TOTAL				54 459

Etat civil :



Naissances : Inaia HARISMENDY, Ethan POTVIN ELIZALDE, Charlotte MIREMONT, Lenea MENARD, Cattleya LETOURNEAU DUPIN



Décès : Jean Baptiste CURUTCHAGUE, Laurent POCHELU, Didier BOUTHORS, Frédéric, Régis, Dominique DUMANGE



PACS : Maylis BIDEGAIMBERRY et Julien MINONDO

Diplômés 2017 :



Félicitations aux jeunes et moins jeunes diplômés en 2017 et tous nos vœux de réussite pour les candidats aux diplômes en 2018 !

Démarches administratives :

PACTE CIVIL DE SOLIDARITE (PACS)



Depuis le 01 novembre 2017, le Maire est compétent pour enregistrer les nouvelles déclarations, modifications et dissolutions de PACS.

Pour une déclaration de PACS, les futurs partenaires doivent s'adresser à la Mairie de leur résidence commune, ou chez un notaire.

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE POUR LES MINEURS

Depuis le 15 janvier 2017, l'autorisation de sortie du territoire pour les mineurs a été rétablie.

Désormais, l'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit obligatoirement être muni de :

- une pièce d'identité valide du mineur : carte d'identité ou passeport
- une photocopie du titre d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans du parent signataire
- carte d'identité ou passeport du formulaire signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale

Le formulaire d'autorisation de sortie du territoire (CERFA n°15646*01) est téléchargeable sur service-public.fr. Ce nouveau formulaire ne nécessite plus d'intervention de la commune.

NOUVELLES MODALITES DE DELIVRANCE DES CARTES NATIONALES D'IDENTITE

A compter du 15 mars 2017, seules les communes équipées d'un dispositif de recueil de données biométriques, c'est-à-dire, équipées d'une station dédiée au traitement des passeports, assureront la réception et la saisie des demandes de cartes nationales d'identité.

Vous pouvez contacter la Mairie de Saint Palais ou de Hasparren, pour plus de renseignements.



Rappel : Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité (CNI) est de 15 ans. Cette mesure s'applique également aux CNI délivrées aux personnes majeures et en cours de validité au 1er janvier 2014 (c'est à dire celles délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013)

PACTE CIVIL DE SOLIDARITE (PACS)

Depuis le 01 novembre 2017, le Maire est compétent pour enregistrer les nouvelles déclarations, modifications et dissolutions de PACS.

Pour une déclaration de PACS, les futurs partenaires doivent s'adresser à la Mairie de leur résidence commune, ou chez un notaire.

RECENSEMENT MILITAIRE

Depuis le 01 janvier 1999, tous les jeunes ayant atteint 16 ans doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans les trois mois qui suivent le seizième anniversaire.



La mairie délivrera une Attestation de recensement, qu'il est primordial de conserver.

En effet, cette attestation sera demandée pour toute inscription à différents concours et examens (CAP, BEP, BAC, permis de conduire etc...)

Suite au recensement, les jeunes seront convoqués à la Journée Défense et Citoyenneté, organisée par le Centre du Service National.

URBANISME

Le décret du Premier Ministre relatif à la mise en application de l'abaissement de seuil du recours à l'architecte est paru le 14/12/2016.

Les demandes de permis de construire déposées à compter du 1er mars 2017, créant une surface de plus de 150m² de surface de plancher, devront être élaborées par un architecte.

Ecole :

Le RPI regroupant les écoles de St Martin d'Arberoue et St Esteben accueille à ce jour 25 élèves en classe de maternelles et 32 élèves en élémentaire, soit 57 enfants.

Les 2 communes étant classées en zone prioritaire, l'accueil des enfants en milieu scolaire peut se faire dès l'âge de 2 ans à partir du moment où les conditions d'admissions sont acquises.

Les enfants de la maternelle sont encadrés au quotidien par Marjolaine Le moine, enseignante en Français et directrice de l'école, et Mailys Ihidoy enseignante en Basque. A St Esteben, Caroline Etchebarme, directrice d'école et enseignante en Français, intervient donc auprès des plus grands. Les aides maternelles, employées par la commune, participent aussi dans l'accompagnement des enfants sur les temps de garderie, de classe, cantine, transports et activités péri scolaires tout au long de l'année

Les familles ont la possibilité de laisser leurs enfants à la garderie du matin sur la commune de St Martin d'Arberoue à partir de 7h et demi et le soir jusqu'à 18h15 à St Esteben. Une participation de 1 euros est demandée pour la garderie du soir. Ces temps sont encadrés par les aides maternelles des deux communes.

Concernant le transport scolaire, le SIVU Ikas Bide a décidé de maintenir les navettes en bus pour les familles qui en ont fait la demande. Depuis la rentrée de 2016, le département a fait le choix de mettre en place, une nouvelle tarification pour l'utilisation de ce service. Auparavant financé par le contribuable, l'utilisateur finance désormais 10% du coût du service. Cette mesure vise à pérenniser un service de qualité tout en responsabilisant chaque famille lors des inscriptions ;

Afin de soutenir les familles dans ces nouveaux frais, les communes de St Esteben et St Martin d'Arberoue, ont fait le choix de prendre en charge une partie de la somme

Depuis la rentrée scolaire, les enfants goûtent aux nouveaux plats confectionnés par l'entreprise Bertakoa, qui se situe sur Bayonne. Les plats sont livrés tous les jours en fin de matinée.

Enfin, dans le cadre des activités péri scolaires qui ont lieu tous les lundis et vendredis de 15h à 16h30, les enfants ont la chance de découvrir différentes activités grâce aux intervenants extérieurs (expériences scientifiques, théâtre, fabrication de jeux de société, contes, etc...) mais aussi grâce aux activités menées par les aides maternelles. Cette année encore, des rencontres intergénérationnelles ont eu lieu avec les adhérents de l'association Adin Ederra. Les jeunes et les anciens du village prennent toujours autant de plaisir à se retrouver autour de goûter, de danse, de chants....ce sont des moments riches en partage. Nous les remercions encore et espérons que ces rencontres continueront dans la même dynamique.

La commune adresse ses sincères remerciements à l'ensemble des intervenants pour leur implication au bénéfice des enfants.

ENSEIGNEMENT BILINGUE

ELEBIDUN IRAKASKUNTZA

HORAIRES TENOREAK

Lundi - Vendredi / Astelehena - Ostirala
08h45 - 12h00 / 13h30 - 15h00
Mardi - Jeudi / Asteartea - Osteguna
08h45 - 12h00 / 13h30 - 15h45
Mercredi / Astezkena : 08h45 - 12h15

Activités périscolaires Eskolaldi inguruko jarduerak

Facultatives et gratuites
les Lundi et Vendredi
de 15h00 à 16h30

Urririk
astelehen eta ostiral guziz
arratsaldeko 3etatik - 4ta erditarat

Accueil Garderie Haurzaindegia

Accueil de 7h30 à 18h00
Harrera 7:30tik 18:00ra

Services communaux Herriko zerbitzuak

Transport scolaire / Garraioak
Cantine municipale / Kantina
Garderie / Haurzaindegia

CONTACTS – HAREMANAK

Mairie de Saint Martin d'Arberoue
Donamartiriko Herriko etxea

☎ 05.59.29.52.27
mairiearberoue@orange.fr



Mairie de Saint Esteben
Donoztiriko Herriko etxea

☎ 05.59.29.42.31
comstesteben@wanadoo.fr



COMMENT S'INSCRIRE

Nola egin izena emaiteko ?

Se rendre à la Mairie concernée
Tokiko Herriko Etxera joan



LES PARENTS dans la vie de l'école
GURASOAK eskolako bizian

Association de Parents d'Élèves HAURENTZAT
HAURENTZAT gurasoen elkartea

Délégués des parents d'élèves
Gurasoen ordezkariak

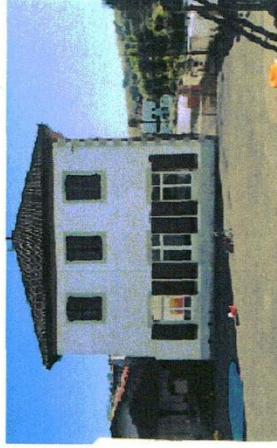
apehaurrentzat@gmail.com

REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL
HERRIARTEKO BATERATZE PEDAGOGIKOIA

ST MARTIN D'ARBEROUE - ST ESTEBEN
DONAMARTIRI – DONOZTIRI



ECOLES PUBLIQUES BILINGUES
ESKOLA PUBLIKO ELEBIDUNAK



Bourg - Plaza
64640 St-Martin-d'Arberoue / Donamartiri



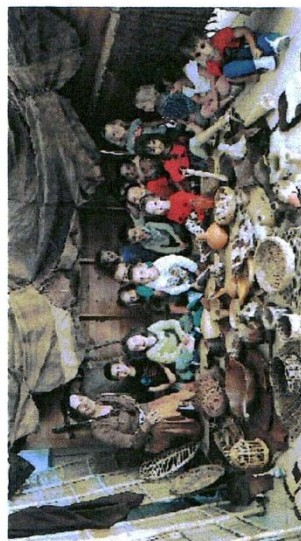
Bourg - Plaza
64640 Saint-Esteben / Donoztirig

ECOLE MATERNELLE
Ama eskola

Saint Martin d'Arberoue - Donamartiri
☎ 05.59.29.64.43
ecolestmartinarberoue@wanadoo.fr



1 Enseignante Française - 1 Enseignante Basque
2 classes - 2 ATSEM
Frantses irakasle - Euskarazko irakasle 1
2 ikasgela - 2 laguntzaile



ECOLE ELEMENTAIRE
Lehen mailako Eskola

Saint Esteben-Donoztiri
☎ 05.59.29.67.59
ecolestesteben@wanadoo.fr



1 Enseignante Française - 1 Enseignante Basque
2 classes
Frantses irakasle 1 - Euskarazko irakasle 1
2 ikasgela



PROJETS D'ÉCOLES
Eskolako proiektuak

Accueil possible des enfants de 2 à 3 ans, au mois de janvier sous certaines conditions / Urtarrilean, baldintza batzuen arabera, 2 eta 3 urte arteko haurrak errezibituak izaiten ahalko dira

Eveil par les sens / Gogoa piztu zentzuen bidez

Enseignement bilingue à parité horaire / Oren parekotasuneko irakaskuntza elebiduna

Mise en place d'ateliers autonomes / Lantalde autonomoak plantan ezartzea

Solidarité, partage, tutorat entre les enfants / Elkartasuna, partekatzea, tutoregotza haurren artean

Equipement informatique et numérique / Ekipamendu informatikoa eta numerikoa

Apprentissage d'une langue étrangère dès le CP / Atzerriko hizkuntza ikastea CPtik goiti

Pédagogie de projet sur l'année en lien avec les temps d'activités périscolaires / Urteko proiektu pedagogia eskolaldi inguruko jarduera denborei lotua

Aide individualisée par les enseignants / Irakasleen laguntza ikasle bakoitzaren arabera egokitua

S'ouvrir au monde par l'art, la culture et le sport
Munduari ireki, artea, kultura eta kirolari esker

Rencontres sportives et musicales / Kirol eta musika elkarretaratzeak
Projet école et cinéma / Eskola eta zinema proiektua

Activités périscolaires / Eskolaldi inguruko jarduerak

Sorties culturelles et patrimoniales / Kultura eta ondare ateraldiak

Randonnées et découverte du territoire / bilaldiak eta lurraldearen ezagutza egitea

Sorties piscines / Igerilekura ateraldiak

Agriculture Environnement:

Ecobuage :

L'écobuage est strictement réglementé et soumis à autorisation. La commission communale s'est réunie en octobre en présence d'une conseillère de la Chambre d'Agriculture. Lors de cette réunion, un responsable a été nommé par secteur à écobuer pour répondre à la nouvelle réglementation. Il a également été décidé de faire appel à toutes les bonnes volontés pour venir en aide aux agriculteurs afin de préserver au mieux les zones boisées en particulier. Les personnes susceptibles d'être disponibles sont priées de se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie.

Nous vous rappelons que conformément à l'arrêté du Préfet du 22/10/2012, le jour de la mise à feu, le responsable de l'écobuage doit informer le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) avant 10 heures en téléphonant au 05 59 14 61 10 et la gendarmerie au 17. Les autorisations d'écobuages, dont vous devez être en possession lors de la mise à feu, sont à votre disposition à la mairie.

Frelons asiatiques :

Suite à un développement important des frelons asiatiques sur le territoire et pour assurer la sauvegarde des abeilles, le pôle territorial du Pays d'Hasparren a décidé de former des bénévoles pour la destruction des nids. Pour le secteur de St Martin d'Arberoue, vous pouvez contacter Alain ARMENDARIZ au 06 84 80 49 08. C'est un service gratuit et nous essaierons d'intervenir dans les plus brefs délais.

Les investissements :

Voirie :

Au niveau du bourg de Saint Martin d'Arberoue, la voie départementale a été refaite. Ces travaux ont été financés en totalité par le CDG (Conseil Départemental Général). A cette occasion la commune a réalisé les travaux de reprise des places de parking devant l'école et la mairie pour un coût total de 8335 € HT. Cette somme a été entièrement prise en charge par la mairie.



La première tranche de travaux de la voirie de la route de Behasi s'élève à 28000 €. 40 % du montant a été pris en charge par le département.

Le conseil municipal a décidé d'agrandir la zone d'agglomération du bourg en déplaçant les panneaux de signalisation. Cette zone a été déplacée au niveau du panneau clignotant face à l'Ikastola. De plus, deux plateaux de ralentissement devant les deux écoles du village ont été réalisés pour renforcer la sécurité à la sortie des classes. Ces travaux ont été entièrement financés par le Conseil départemental.

Eglise :

Des travaux de mise en conformité de l'église sont en cours. Une première tranche a été réalisée avec la réfection de l'installation électrique et le dallage en pierre au niveau du porche d'entrée.

Ces travaux ont permis l'obtention de l'avis favorable de la commission de sécurité au mois d'octobre.



Réseaux :

Réseau d'adduction d'eau potable :

Au quartier Behasi, le réseau d'eau étant fuyant et passant pour partie sur le domaine privé, le Syndicat de l'Arberoue a déplacé les canalisations sur une longueur de 750 mètres entre la réserve incendie et la maison Biskarreta.



Réseaux électriques :

La rénovation et la sécurisation du réseau électrique s'est achevée en 2017 par la mise en place de la ligne torsadée entre les maisons Muzutea et Larrartia.

Divers

Vente de deux lots au lotissement communal

Mme GUTIERREZ et M. CZAJA ont acheté le lot N° 4

Mme GUIBER et M. POCHAT ont acheté le lot N° 7.



Ateliers numériques :

La cyber base mobile était de passage à Saint Martin d'Arberoue les 2 et 3 novembre. Cette action financée par le Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques vise à rendre accessible à tous la compréhension et l'usage des technologies de l'information et de la communication (TIC). L'objectif est de résorber la fracture numérique qui apparaît de nos jours entre les générations. Cet accompagnement des citoyens dans la découverte et l'utilisation du multimédia est entièrement gratuit pour les participants.

Jacques Birebont, l'animateur médiateur numérique pour le Pays Basque a su répondre aux attentes et aux intérêts de chacun des stagiaires.

Nous pouvons souligner l'excellente participation des « Donamartiritar » puisque la session a affiché complet. Au vu de l'intérêt suscité, cette action sera certainement reconduite en 2018.



Réforme de la collecte des déchets :

Jusqu'à fin 2017, le Syndicat mixte Garbiki avait la charge de la gestion des déchets de 16 communes ce qui représente approximativement une population de 17000 habitants. Cette compétence a été transférée au 1^{er} janvier 2018 à la CAPB (Communauté d'Agglomération Pays Basque).

Une étude d'optimisation et d'harmonisation du service de collecte des déchets de la CAPB va être lancée en 2018. Un schéma global de mise en place de la réforme (contenants, travaux, plan de financement) doit donc être élaboré à l'échelle de la CAPB en étroite collaboration avec les pôles territoriaux.

En 2016, les ordures ménagères représentaient 185 kg par habitant et par an alors que les déchets recyclés ne représentaient que 77 kg par habitant et par an. A l'avenir, l'objectif est d'atteindre le seuil de 20 à 30 % d'ordures ménagères.

Pour atteindre cet objectif, chacun devra améliorer ses pratiques en matière de tri :

1. Se convertir à la pratique systématique du compostage. Des composteurs sont à votre disposition au Syndicat Garbiki 54 rue Francis Jammes à Hasparren en échange d'une caution de 10 €.



2. Trier mieux et davantage dans les conteneurs jaunes. Pour faciliter ce recyclage des conteneurs seront installés plus près des habitations. Chaque bac jaune sera destiné exclusivement à 8 foyers environ et leur vidange sera effectuée tous les 15 jours. Dans la mesure où les utilisateurs de chaque bac de tri seront identifiés, l'organisme collecteur sera en capacité de signaler par voie de courrier la présence d'erreur à l'intérieur de ceux-ci. La communication sera ainsi facilitée. Pour faciliter le tri, des cabas de tri seront remis à chaque foyer afin de stocker les déchets recyclables et les amener facilement jusqu'au bac jaune de tri. A partir de 2022, les pots de yaourts, les emballages plastiques, les poches sous vide etc... seront aussi recyclables. Le poids des déchets ménagers devrait encore diminuer.



RÉFRIGÉRATEURS
CONGÉLATEURS



GRANDS
ÉLECTROMÉNAGERS



PETITS APPAREILS
MÉNAGERS



TAILLES



DÉCHETS VERTS



PELOUSE



TOUTVENANT



BRANDS / INERTES



CARTONS



TEXTILES



BOIS



MÉTAUX



HUILES DE VIDANGE



HUILES DE FRITURE



DÉCHETS BANDELIÈRE
DES MÉNAGERS



SOLVANTS
DILUANTS



ÉCRANS



CARTOUCHES ENCRE



PNEUMATIQUES



VERRES



PILES
ET ACCUMULATEURS



PILES BOUTONS



BATTERIES



LAMPES

3. Les points de collecte du verre et des déchets ménagers seront répartis sur 3 sites au niveau de la commune : 1 point de collecte pour 80 foyers.

4. Ne plus jeter de déchets indésirables dans les conteneurs à ordures ménagères.

Malheureusement, vous pouvez constater sur la photo ci-dessous des pots de fleurs et des fleurs artificielles qui sont jetés avec les déchets verts en contrebas du cimetière...



5. Se rendre régulièrement à la déchèterie. La déchèterie est destinée à la collecte des déchets encombrants et toxiques qui ne doivent en aucun cas, être déposés dans les conteneurs répartis sur la commune. Les déchets séparés par catégorie (bois, ferraille, déchets verts, ...) pourront ainsi être valorisés ou recyclés. Trop souvent, les déchets destinés à la déchèterie sont déposés dans les conteneurs à ordures ménagères. Leur valorisation est donc impossible et les effets engendrés sur l'Environnement sont souvent désastreux.

Depuis le 1er septembre 2005, une **déchèterie** est ouverte à **Hélette (Route d'Iholdy)**, permettant de couvrir la partie Sud du territoire de **GARBIKI**.

HORAIRES D'OUVERTURE :

Mardi : de 16H à 19H

Jeudi : de 16H à 19H

Samedi : de 10H à 12H et de 13H à 17H

Fermeture les jours fériés

Pendant les heures d'ouverture, vous pouvez joindre le gardien au 06 33 95 23 45.

L'accès à la déchèterie est gratuit pour les particuliers



Nous devons tous prendre conscience de l'importance de nos gestes au quotidien pour réduire, trier et valoriser nos déchets.

Changement des fréquences de la TNT le 23 janvier 2018

Les changements de fréquences concernent tous les téléspectateurs recevant la télévision par antenne râteau (par voie hertzienne terrestre). Les changements de fréquences qui auront été réalisés dans la nuit du 22 au 23 janvier sur les émetteurs TNT peuvent avoir pour conséquence la perte de certaines chaînes de télévision. Les téléspectateurs dépendant d'une antenne râteau devront donc procéder à une recherche des chaînes. Elle permet de récupérer l'intégralité des chaînes de télévision suite aux changements de fréquences. Cette opération est très simple à réaliser, à partir de la télécommande du téléviseur et/ou de l'adaptateur TNT. Cette recherche des chaînes est à réaliser sur l'ensemble des postes de la maison reliés à une antenne râteau. Une vidéo « tutoriel » et des modes d'emploi par marque expliquant l'opération de recherche des chaînes sont disponibles sur le site : recevoirlatnt.fr.

Centre de loisirs Arberoan Alaiki :

Fort du succès des deux années précédentes, le centre de loisirs « Arberoan Alaiki » (géré par les quatre communes d'Ayherre, Isturits, Saint Esteben et St Martin d'Arberoue) a accueilli les enfants de 3 à 13 ans des 4 villages du 10 Juillet au 18 août. Une nouvelle fois l'école d'Isturits a quitté son costume d'écolier pour revêtir ses habits d'été. L'été dernier le centre de loisirs a accueilli 70 enfants. Ils ont été encadrés par Mme Carmen CARCELLER directrice titulaire du BAFD, 4 animateurs diplômés B.A.F.A. et 2 animateurs stagiaires.



Le centre bilingue respecte l'utilisation des langues dans un milieu naturel. Il est basé sur les méthodes "d'Education nouvelle" qui permettent de responsabiliser l'enfant et de promouvoir son autonomie. Les enfants vivent des temps d'activités animés, mais aussi des temps d'activités autonomes. Le matériel est laissé à disposition des enfants tout au long de la journée. Tout au long du séjour, les enfants ont pu alimenter le blog du centre de loisirs avec articles, photos et vidéo.

Différents thèmes ponctués de sorties extérieures ont agrémenté le déroulement du centre :

- Vivre ensemble avec une rencontre des membres du club du 3^e âge
- 20000 lieues sous l'océan avec une sortie au musée de la mer et à la cité de l'océan
- Nature et découverte avec une journée à « Ttikientzat »
- A l'école des sorciers avec une journée au lac Marion
- Fort Lanta avec la location d'un jeu gonflable géant (manoir hanté) et d'un baby-foot humain.

- Musique et corps humain avec une visite des grottes d'Oxocelhaya
14 enfants de St Martin d'Arberoue ont pu profiter de ce service l'été dernier.

Répondant à un véritable besoin et au regard des retours positifs du questionnaire adressé aux parents, les 4 communes ont décidé de reconduire l'activité du centre de loisirs l'été prochain du 9 juillet au 17 août.

PLUi :

Le Conseil communautaire du Pays de Hasparren a prescrit l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) le 17 décembre 2015. Suite à la création de la Communauté d'Agglomération Pays Basque le 1er janvier 2017, le PLUi est aujourd'hui piloté par l'Agglomération, en étroite collaboration avec le Pôle Territorial Pays de Hasparren et les élus locaux. Le périmètre du PLUi ne change pas et le document mettra en cohérence à l'échelle des 11 communes les différentes politiques de développement local, d'économie, d'habitat, d'urbanisme, de protection des espaces agricoles et environnementaux.

Etat d'avancement du PLUi : Le projet de territoire

La phase d'études a débuté en juillet 2016. Les premiers mois ont été consacrés à la réalisation d'un diagnostic partagé, qui a permis de comprendre les dynamiques du territoire, dans son périmètre propre, mais également à l'échelle du Pays Basque.

Ce diagnostic a permis aux élus de construire le projet de territoire pour les dix années à venir, traduit sous la forme du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Ce document synthétique et stratégique expose les principaux choix politiques et sert de base à la réalisation des futures pièces opposables du PLUi : le règlement graphique (zonage), le règlement écrit et les orientations d'aménagement et de programmation.

Le PADD a été débattu en Conseil communautaire le 22 décembre 2016, avec les trois orientations principales suivantes :

- ✓ Maîtriser l'accueil de population et préserver l'identité du territoire :

Le PLUi prévoit l'accueil de 1 600 à 1 700 habitants supplémentaires dans les 10 ans. Il permettra le renforcement du centre-bourg de Hasparren ainsi que les maintiens du pôle de services que constitue la commune de Briscous et des pôles de proximité que représentent les communes de Ayherre, Bonloc, Hélette, Isturits, la Bastide Clairence, Macaye, Mendionde, Saint Esteben, Saint Martin d'Arberoue.

Le développement territorial se traduira par une multiplicité de formes urbaines en fonction des caractéristiques des centres-bourgs et des quartiers. Les choix de développement urbain seront définis afin de rechercher la mixité urbaine et sociale, de favoriser l'utilisation des transports collectifs et des modes de déplacement doux et de permettre l'accès aux services et équipements principaux.

- ✓ Maintenir et structurer la dynamique économique, l'activité agricole et l'activité touristique :

Les élus souhaitent conforter et développer les principaux pôles économiques du territoire (Hasparren, Ayherre, Briscous) tout en renforçant le potentiel économique des autres communes.

L'économie agricole est, par ailleurs, placée au cœur du projet d'aménagement du territoire. La limitation de la consommation d'espace liée à l'urbanisation permettra de préserver les espaces agricoles. L'ambition des élus est également de soutenir une filière agricole locale basée principalement sur l'élevage et de promouvoir les circuits courts, la transformation sur place, la valorisation des appellations existantes, les produits de qualité et le soutien des activités agro-alimentaires.

Enfin, le soutien de l'activité touristique est basé sur la valorisation des paysages, de la nature et de la culture.

- ✓ Préserver le cadre de vie, la qualité paysagère et environnementale

L'objectif est de préserver les espaces naturels les plus intéressants pour la biodiversité (notamment les landes et pelouses naturelles des monts et pics), ainsi que les continuités écologiques identifiées au sein des espaces naturels, forestiers et agricoles.

La préservation des paysages se traduira par la mise en valeur du patrimoine bâti, le respect des formes urbaines historiques, le maintien de l'identité architecturale du Pays basque et celle liée aux Etxalde, plaçant l'Etxe (la maison) dans son contexte agricole. Certains secteurs seront particulièrement préservés, comme par exemple la vallée de l'Arbéroue ou les zones de crêtes.

Les prochaines échéances

En 2017, dans la continuité du PADD, un premier travail de traduction réglementaire a été amorcé, notamment pour traduire ce projet intercommunal à l'échelle des spécificités locales propres aux 11 communes. Ce travail de zonage sera prolongé en 2018, adossé à l'écriture du règlement et des orientations d'aménagement et de programmation, afin de définir les principales caractéristiques de l'aménagement existant et futur des différentes zones du territoire : zones urbaines, zones d'urbanisation future, zones agricoles, zones naturelles.

La concertation est conduite tout au long de la phase d'élaboration du PLUi. Elles concernent les élus, les services de l'Etat, les habitants, les acteurs économiques, etc.

Plusieurs outils de concertation sont mis en place :

- Organisation de réunions publiques
- Mise à disposition d'éléments d'information sur le site internet du Pôle Territorial du Pays de Hasparren et des communes
- Mise à disposition des documents au siège du Pôle et en mairie
- Articles dans le bulletin communautaire, bulletins municipaux, presse locale
- Mise en place d'un registre - disponible au siège du Pôle et dans les communes - destiné aux observations de toute personne intéressée tout au long de la procédure aux heures et jours habituels d'ouverture.

Des réunions publiques seront planifiées mi-2018 afin d'échanger sur les premiers éléments de zonage, de règlement et d'orientations d'aménagement et de programmation. L'année 2019 sera consacrée à la finalisation du PLUi, au cours de laquelle sera organisée une enquête publique afin de recueillir les observations, les suggestions et les propositions relatives au projet.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le secrétariat de la commune.

Toute demande écrite devra être adressée à :

Communauté d'Agglomération Pays Basque - Pôle Territorial Pays de Hasparren

54, rue Francis Jammes - 64 240 Hasparren

Compétences exercées par la CAPB:

- Les compétences eau et assainissement ont été prises lors du Conseil Communautaire du 04/11/17.
- La compétence « Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie » a été définie le 16/12/17.
- La délibération du CC du 16/12/17 vient préciser le contenu de la compétence Gemapi.
- Le CC devra délibérer en 2018 sur la conservation ou non des compétences optionnelles suivantes :
- « création et gestion des maisons de services au public et définition des obligations de service au public y afférent »

- « Création ou aménagement et entretien des voies d'intérêt communautaire ; création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire »
- « Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire »

Compétences eau et assainissement

A compter du 1^{er} janvier 2018, la communauté d'agglomération Pays Basque assure les compétences liées au cycle de l'eau sur l'ensemble des 158 communes du Pays Basque, de la production à la distribution de l'eau potable, de la prévention des risques d'inondations à l'assainissement collectif et individuel.

La CAPB, au travers de la gestion globale de ces politiques publiques, entend agir pour préserver la ressource et mieux la protéger, assurer un service de distribution de l'eau et une qualité de l'eau irréprochables.

Le service qui a été mis en place au 1^{er} janvier 2018, dont les conditions restent inchangées (prix inclus), repose sur l'expérience, la qualité et le maintien sur tout le territoire des organisations existantes. La proximité avec les abonnés et les communes sera un des principes fondamentaux de ce nouveau service.

Une période transitoire jusqu'à fin 2018, permettra d'installer progressivement les nouvelles modalités de service auprès des abonnés.

La CAPB va lancer une campagne de communication auprès des publics du territoire, afin de les informer et de les accompagner dans cette évolution. Cette première campagne de communication se déclinera essentiellement dans la presse locale jusqu'à la fin de l'année. Une information plus complète sera disponible en ligne sur le site internet communauté-paysbasque.fr.

La taxe de séjour :

Conformément à la réglementation, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Pays Basque a voté, le 23 septembre dernier, l'harmonisation et la tarification de la taxe de séjour 2018 sur les 152 communes concernées par le nouvel Office de Tourisme Communautaire.

L'Office de Tourisme Communautaire fusionne les structures des Offices de Tourisme du Pays de Bidache, de Basse Navarre, du Pays de Hasparren et la Bastide Clairence, du Pays d'Espelette et d'Arcangues, du Pays de Saint-Jean de Luz, de Garazi-Baigorri, de Soule-Xiberoa, et d'Urt et intègre les communes de Boucau, Lahonce, Mouguerre, Urcuit, Saint-Pierre d'Irube et Villefranque. Il devra être créé au 1er octobre 2018.

La taxe de séjour est destinée à améliorer l'attractivité du territoire de la Communauté d'Agglomération Pays Basque et est intégralement consacrée à financer les services d'accueil, d'informations, de promotion et de mise en valeur du patrimoine territorial.

La taxe de séjour est perçue par personne et par nuitée, du 1er janvier au 31 décembre, pendant la période d'ouverture de l'hébergement et encaissée par les hébergeurs auprès de leurs hôtes afin d'être reversée à la Communauté d'Agglomération Pays Basque en 3 règlements :

- avant le 20 mai, pour la période allant du 1er janvier au 30 avril,
- avant le 20 septembre, pour la période allant du 1er mai au 31 août,
- avant le 20 janvier, pour la période allant du 1er septembre au 31 décembre.

Les **TARIFS PAR PERSONNE ET PAR NUITEE** ont été fixés, toute l'année, comme suit :

Types et catégories d'hébergement	Taxe de séjour au 01/01/2018
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes	1.50 €
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes	1.10 €
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes	0.90 €
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes	0.70 €
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1, 2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes	0.60 €
Hôtels et résidences de tourisme, villages de vacances en attente de classement ou sans classement	0.50€
Meublés de tourisme et hébergements assimilés en attente de classement ou sans classement	0.50€

Il est précisé que la taxe de séjour au réel est facturée au client et que le produit est affecté exclusivement aux dépenses destinées à favoriser la fréquentation touristique de la Communauté d'Agglomération Pays Basque. La taxe de séjour au réel doit obligatoirement figurer sur la facture du client.

La parole aux associations :

Donamartiriko Adin Ederra :

Donamartiko ADIN EDERRA est une association, membre de la fédération départementale de GENERATIONS MOUVEMENT qui comporte 58 adhérents.

Elle comprend plusieurs activités :

Activités culturelles :

- Bibliothèque qui attire régulièrement des membres supplémentaires grâce aux permanences assurées par les bénévoles, deux fois par semaine. De nombreux livres d'enfants variés bilingues avec CD.....
- Atelier « Bien vieillir » animé par l'ASEPT(Association Santé Education et Prévention sur les Territoires) qui a motivé un groupe d'une douzaine de personnes.
- Conférence sur VOLS , ARNAQUES et abus de confiance le 18 avril avec le concours de la CIAPA (Comité départemental d'Intervention et d'Animation Pour l'Autonomie).

Activités ludiques :

- Rencontres aller et retour à la pétanque avec AYHERRE le 26-06 et le 28-09-2017
- Tournoi de belote OUVERT A TOUS avec de nouveaux participants.
- Participation aux différentes animations : escapade en Arbéroue, fêtes locales,(cette année le Comité des Fêtes nous ont fait le plaisir d'avancer l'heure du repas) repas des chasseurs association des anciens combattants(11-11)

Autres activités :

- Rassemblement tous les premiers mardis du mois à la salle communale pour participer à des jeux divers (belote, mus, jeux de société, causerie, dégustations culinaires)
- entraînement à la pétanque une ou deux fois par semaine suivant le temps.

Journées organisées par la Fédération « GENERATIONS MOUVEMENTS » : Journée de la rencontre à St Jean Pied de Port le 1^{er} juillet et journée de la Solidarité à Sallespisse le 30.09.17

Sorties avec les clubs des villages voisins (ST ESTEBEN, AYHERRE et ISTURITZ) : DANTXARIA : Dejeuner-cabaret le 4 mai, Repas aux palombes au col d'Osquich avec visites de la boutique Arnabar à OSSES le matin et fabrique d'espadrilles à Mauléon l'après-midi le 11/10/2017

Activité intergénérationnelle : Pour clôturer l'année, les enfants de l'école publique ont invité les AINES pour accueillir le Père Noel mais aussi Olentzero , sans oublier le petit «pottok » qui nous ont enchantés de leurs animations pour terminer par un petit goûter délicieux en commun.

BIENVENUE aux nouveaux adhérents pour l'année 2018(Assemblée-Générale le 13 FEVRIER 2018)

Comité des fêtes :

Le comité des fêtes tire un bilan positif de cette année 2017. Les divers événements organisés au cours de l'année ont tous reçu de très bons retours. Cette réussite n'aurait pas été possible sans les généreux dons des villageois aux quêtes et sans leur participation à ces événements. C'est pourquoi nous vous en remercions de tout cœur et nous espérons vous revoir aussi nombreux et enthousiastes l'année prochaine. De plus le système de prévente pour les villageois de places du méchoui ayant été grandement apprécié, nous le remettrons en place l'année prochaine.

En novembre, le nouveau bureau a été élu. Il est composé de:

- APHECETCHE Florian et POCHELU Maitena comme co-présidents
- POCHELU Maurine et POCHELU Pantxika comme co-trésorières
- LAMBURE Thomas et JAUREGUIBERRY David comme co-secrétaires

L'année 2018 sera marquée de plusieurs événements:

- Le traditionnel carnaval aura lieu le 10 février. Le comité des fêtes organisera à cette occasion une vente de sandwiches lors du passage du cortège sur la place de St Martin d'Arberoue.
- Ayant reçu des retours très positifs lors de sa première édition, une soirée St Patrick aura lieu le samedi 17 mars, animée par Agus Craic en première partie puis par le groupe Cel3.
- La sortie cidrerie sera également présente cette année, la date vous sera communiquée courant janvier.
- Les quêtes pour Irulegiko Irratia seront assurées par le comité. Nous vous remercions d'avance pour votre soutien à cette radio qui égaye nos journées.
- Les fêtes quant à elles se dérouleront du 6 au 8 juillet et se clôtureront par la traditionnelle journée des villageois le samedi 14 juillet.

Foyer rural :

Le foyer rural est une association loi 1901 qui a pour but de promouvoir la vie du village par l'organisation de toutes sortes d'animations, qu'elles soient sportives, récréatives, culturelles, ou éducatives.

Le bureau est composé de 6 membres : Nicolas ELISSALDE, Yvan CHAMBOLLES, Xabi THICOIPE, Agnès FORCADE, Philippe HAICAGUERRE et Laurent BETBEDER.

Evènements organisés sur l'année 2017 :

- Championnat des sept provinces de mus : Il regroupait 12 équipes, la prochaine édition aura lieu le samedi 13 janvier 2018
- Championnat de France de mus : 1er tour de qualifications dans le village. La prochaine édition aura lieu le samedi 3 février 2018.
- Tournoi de main nue : S'est déroulé de Janvier à Avril et a rassemblé 28 équipes sur 3 séries.
- Fête Dieu : s'est déroulé sous le beau temps, et sous une belle affluence grâce à la mobilisation et à la participation des villageois que nous remercions. Nous célébrerons la Fête Dieu, Besta berri, en 2018 le 3 juin. Toute personne souhaitant nous rejoindre est la bienvenue et peut nous contacter pour que nous puissions organiser au mieux sa participation.



- Tournoi de pala à tête à tête : a vu participer de septembre à décembre plus de 95 pilotaris. Ce tournoi tout comme celui de main nue, a été organisé avec la collaboration de l'auberge Goxoki que nous remercions pour leur collaboration.

Escapade en Arberoue : Ce fut la seconde édition des escapades en Arbéroue, qui fut une réussite. La mobilisation des bénévoles, le beau temps, la venue d'un très grand nombre d'un visiteurs, un temps de rêve, et la qualité des spectacles proposés ont été les ingrédients qui ont contribué à un week end qui reste dans les mémoires. Un grand merci, à tous ceux qui nous ont aidé, soutenu et participé. La prochaine édition de 2018 est en cours de préparation.

Conférences : Cette année deux évènements ont eu lieu, avec à chaque fois une jolie affluence et des temps d'échanges et d'écoute enrichissants : Diffusion du film Demain en mars 2017 et conférence sur la création Monétaire au mois d'octobre. La prochaine conférence aura lieu le vendredi 22 mars 2018. De nombreux thèmes sont déjà prêts à être abordés, nous communiquerons sur le sujet qui sera présenté au mois de février

- La Course des Collines : Elle a eu lieu le 19 novembre et a connu une affluence toujours de plus en plus importante avec cette année plus de 300 coureurs, le tout dans une ambiance très conviviale grâce à la participation d'une quarantaine de bénévoles. La prochaine édition aura lieu le 18 novembre 2018.



Nous profitons de ce mot pour remercier tous ceux qui participent aux animations organisées par le foyer rural.

L'objet de l'association étant de proposer des animations de tous types dans le village, le foyer peut aussi être amené à organiser ponctuellement d'autres activités tel que concert kantaldi, théâtre, ballades, conférence débat etc...

Toute personne désirant rejoindre l'association est évidemment la bienvenue. Participer à la vie du foyer, c'est participer à la vie de notre cher village et c'est aussi rencontrer du monde et passer de bons moments.

Alors si ça vous tente, n'hésitez pas

Pour toute information n'hésitez pas à contacter l'un de ces deux co présidents :

Nicolas ELISSALDE 06 50 50 01 85 : CHAMBOLLES Yvan 06.72.81.28.04

Association des parents d'élèves « Haurrentzat »

Le RPI compte 57 élèves :

25 élèves à la maternelle de Saint Martin d'Arberoue et 32 élèves à l'école primaire de Saint Esteben

***Projets de l'équipe enseignante :**

Les élèves du RPI participeront à différents projets, sorties et spectacles :

Pour les maternelles, dans le cadre du projet PAC (Projet Artistique et Culturel), danse avec les artistes de la compagnie ELIRALE (spectacle pour les parents de maternelle en avril) autour de l'album musical LODIKROKO. Un autre spectacle de danse OA HUATEAK (novembre) et GRRRRR (février). Spectacle théâtre d'objet à Bayonne.

Rencontre sportive PRINTEMPS DES MATERNELLES (jeux de coopération et d'opposition) LASTERKA.

Goûter exposition/jeux de société (octobre).

Egalement pour l'élémentaire, rencontre jeux du patrimoine et enfants chanteurs LASTERKA, goûter /chants de Noël.

Pour les élèves de l'élémentaire, classe découverte au bassin d'Arcachon 3 jours, 2 nuits (GS au CM2), restitution aux parents lors d'un goûter.

Concert musique classique à Bayonne, école et cinéma (3 films dans l'année à Hasparren).

Initiation au Kinball et rencontre sportive LASTERKA.

Correspondance scolaire CP/CE1 avec une classe de Bidart, rencontre prévue.

Accueil des GS une matinée en fin d'année dans la classe de St Esteben.

***projets des activités mises en place par l'APE :**

Lors de la réunion de rentrée, le bureau de l'ape a accueilli des nouveaux membres, il se compose de :

BETBEDER LAURENT, DURRUTY CECILE, GOYENETCHE MAYALEN, LABASTIE ANA, LARREGAIN AUDE ET MIRANDE VIRGINIE.

Pour tout renseignement concernant l'école, l'association, n'hésitez pas à nous joindre : apehaurrentzat@gmail.com

Afin de réaliser et financer les projets des enseignantes, l'APE met en place des activités tout au long de l'année :

- vente de gâteaux
- vente de chocolats PUYODEBAT
- vente de calendriers
- tournoi de mus le dimanche 21 janvier 2018 à St Martin d'Arberoue
- kantaldi et autres projets en cours de réflexion
- randonnée

L'association HAURRENTZAT permet aux enfants des deux écoles d'accéder à des sorties scolaires mais aussi d'améliorer les conditions de vie de l'école. Pour cela, elle a besoin de la volonté et de la participation active des parents à diverses activités établies par le bureau, et les remercie pour leur soutien et leur compréhension sachant que leur présence reste importante pour la réalisation de toutes les manifestations.

L'association permet aussi de financer les sorties sportives et culturelles (spectacle et cinéma...)des enfants, ainsi que d'acheter des jeux et du matériel pour le confort de nos enfants afin d'améliorer leur condition de travail à l'école.

L'association profite pour remercier tous les parents, tous les villageois, les mairies de St Esteben et Saint Martin d'Arberoue pour leur soutien à notre école.

L'équipe APE

Arberoa Ikastola

Arberoa Ikastola est une association constituée de parents d'élèves scolarisés à Arberoa Ikastola, école laïque et immersive en langue basque sous contrat d'association avec l'éducation nationale. La rentrée 2017/2018 s'est déroulée avec un effectif de 72 élèves.

Diverses manifestations ont été organisées en 2017 à Saint Martin d'Arberoue ainsi que les villages voisins afin de:

- Collecter des fonds en vue de financer les projets de l'ikastola et ses charges de fonctionnement (salaires des 3 aides-maternelles, achats de fournitures et de matériel...)
- Participer plus généralement à la vie de notre commune.

Animations :

- A l'occasion du carnaval du 25 février les enfants de l'ikastola ont présenté un spectacle Percussions-Théâtre.



- Le 3 avril la Korrika passait par Saint Martin d'Arberoue. Une fois de plus de manière on ne peut plus matinale l'ikastola a bien été représentée pour son kilomètre. A souligner que 2 jours plus tôt une délégation d'Arberoa s'était rendue à Lumbier en Navarre, pour le kilomètre de notre ikastola jumelée Arangoiti.
- Au cours du printemps 2017, un documentaire sur la Communication Non Violente a été tourné à l'ikastola. Vous y trouverez des témoignages d'enfants, enseignants, aides-maternelles et parents. Le DVD « Lepe Arberoan » est en vente à 12€, vous pouvez vous le procurer par l'intermédiaire de l'ikastola.

- Au mois de mai, comme chaque année, tous les parents ont été sollicités pour travailler lors de Herri Urrats à Saint Pée sur Nivelle. Les bénéficiaires de cette grande fête sont destinés à Egoitza, la structure qui dirige tous les projets de construction des Ikastola d'Iparralde.
- Le 27 mai le groupe mythique Akelarre a donné son dernier concert en Iparralde à la salle Mendeala d'Hasparren. La forte mobilisation des parents d'Arberoa Ikastola a permis aux 2400 spectateurs de passer une soirée mémorable.
- Hiruzango, journée rando coorganisée avec Ezkia Ikastola (Hasparren) s'est déroulée le 4 juin sur les hauteurs de l'Ursuya.
- Arberoa Eguna, journée familiale champêtre a été organisée à Isturitz le 24 juin. En matinée les élèves ont présenté une comédie musicale sur le thème de l'Exil (à noter la complicité de quelques musiciens du groupe Xutik). Puis la journée a suivi son cours avec son habituel repas animé et les talo.
- En passant à l'année scolaire suivante, la journée vide-grenier organisée par l'Ikastola s'est déroulée à Isturitz le 5 novembre.
- L'Ikastola a aussi assuré la vente de talo lors du cross de Saint-Martin le 19 novembre.
- Le 10 décembre à Isturitz, le marché de Noël a été réédité avec la participation d'artisans et producteurs locaux.
- Enfin pour terminer l'année, cette année le spectacle de Noël a eu lieu à Armendarits. Après avoir donné les chants de Noël sur la place, un spectacle autour des Rêves a été présenté à la salle Denentzat. Pour clôturer la soirée, tout le monde a partagé un verre autour d'un buffet.

L'Ikastola

C'est une école en immersion totale : les enfants apprennent uniquement en langue basque jusqu'en CE1 et le français est intégré progressivement par la suite afin que chaque enfant soit bilingue en CM2.

Le projet d'école porte en particulier sur la communication empathique, le développement de l'autonomie et de la personnalité, le respect de l'environnement (tri des déchets, jardinage, goûter bio,...)

Nous vous l'annonçons d'ores et déjà les portes ouvertes de l'ikastola se tiendront le 10 mars 2018.

2018 sera aussi l'année du début des travaux de la nouvelle ikastola : le projet est entre les mains d'Egoitza.

Il est à noter aussi qu'en septembre 2018 Arberoa Ikastola fêtera ses 10 ans. Nul doute que vous entendrez parler des animations qui se mettront en place à cette occasion !

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter :

- Joelle Thicoipe : 05.59.25.53.18
- Ainara Orbezu : 06.23.46.15.18
- L'Ikastola : 05.59.29.76.23

Arberoue Kirolak

Président : ETCHEPARE Emile

Activité : Jeux de Force Basque

L'association est composée de villageois et de personnes de villages voisins souhaitant participer aux différentes épreuves de force basque (tir à la corde, lever de paille, lever de charrette, jeu de l'enclume, course au sac, ramassage d'épis de maïs, scie...). Les membres de l'association s'entraînent à raison de deux fois par semaine de janvier à fin août. Chaque année l'association participe au championnat de France qui se déroule en avril et en mai, au trophée de Basse Navarre, au festival de Saint Palais et à différentes animations.

Cet été nous avons participé à une douzaine de représentations de force basque dans les villes et villages du Pays basque et des Landes.

Nous avons notamment effectué deux démonstrations de force basque le même jour pour le Lehengo Hazparne et pour les escapades en Arberoue

Côté compétition

En 2017 certains de nos membres ont participé au championnat de France de tir à la corde 4 contre 4 (catégorie de poids 320 Kg).

L'équipe termine seconde au trophée de Basse Navarre à Baigorri en ayant remporté l'épreuve de la charrette avec Mathieu Aphecetche et des bidons avec Paxkal Larramendy.



Lors du traditionnel festival de St Palais, dans l'épreuve du tir à la corde l'équipe n'a pas pu conserver son titre acquis l'an dernier après avoir perdu son 1e tir contre Juxue au bout de 6minutes20 d'effort. Elle se classe finalement troisième en battant Gabat lors de la petite finale après un tir de 5minutes30.

A noter la victoire de Mathieu Apecetche à l'épreuve de la charrette qui a surclassé ses adversaires en réalisant 7 tours. Au classement général l'équipe termine 4ème, à seulement 1 point du podium.

Enfin quatre villageois ont représenté la Basse Navarre pour le championnat des 7 provinces qui a eu lieu à Sare en septembre dernier.

La saison 2018 va redémarrer avec un entraînement hebdomadaire à partir du vendredi 5 janvier 2018 au mur à gauche Sanoki à Saint Esteben. Toute personne qui souhaite venir découvrir ou pratiquer les jeux de force basque sera la bienvenue.



Denek Bat :

Présentation du club

L'association Denek-Bat est un club de pelote basque regroupant les joueurs de pelote des villages d'Armendarits, Hélette, Iholdy, Lantabat, Méharin, Saint Martin d' Arberoue et Saint-Esteben.

A ce jour, Denek bat comptabilise 215 licenciés à main nue masculine et paleta gomme féminine évoluant sur les différentes installations sportives (trinquet, mur à gauche, fronton) du Pays Basque et des Landes.

Chaque année, le club est fier des résultats sportifs; en effet, les joueurs de Denek-Bat offrent de très beaux résultats dans les différents championnats. Les derniers en date pour cette année 2017 étant des équipes championnes de France et pays basque en place libre, trinquet et mur à gauche toutes catégories confondues, dont un titre en seniors 1 ère Série Main nue Trinquet avec M.Etcheverry et T.Harismendy (le dernier titre en date était de 1989) .

Les effectifs au sein de l'école de pelote ne cessent d'évoluer depuis quelques années et l'excellent travail de nos entraîneurs et éducateurs font que l'association Denek-Bat est très largement représentée sur les canchas du Pays-Basque, du Béarn et des Landes, comme en attestent les derniers résultats.

Toute l'actualité est à suivre sur le site internet du club,

www.denek-bat-pilotan.fr

Vous pouvez aussi contacter un responsable au 06.08.95.94.23.